

COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE DU PÔLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU PAYS DU CAMBRESIS

L'an deux mille vingt-trois, le treize avril à dix-huit heures, le comité syndical du Syndicat Mixte du PETR du Pays du Cambresis s'est réuni, à l'espace Cambresis à Cambrai sur convocation qui lui a été adressée le sept avril deux mille vingt-trois, en application de l'article L2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la Présidence de Monsieur Sylvain TRANOY. (Délibérations avec condition de quorum)

MEMBRES PRESENTS : (51- 37 Titulaires et 14 suppléants)

51 membres sont présents avec voix délibérative, le quorum étant atteint, la séance peut donc commencer.

Communauté d'agglomération de Cambrai (30 votants – 21 titulaires – 9 suppléants ayant obtenu procuration)

- | | | |
|--|-------------------------|---------------------------------|
| 1. Gérard ALLART, | 10. Jean-Claude GUINET, | |
| 2. Yvette BLANCHARD, | 11. Bernard HUREZ, | 20. Gérard SETAN, |
| 3. Marie-Bernadette BUISSET-
LAVALARD | 12. Bruno IVANEC | 21. Sylvain TRANOY, |
| 4. Thierry BOUTEMAN | 13. Marc LANGLAIS | 22. Claire BURLET(S) |
| 5. Jacques DENOYELLE, | 14. Bruno LEFEBVRE, | 23. Marie-Danielle CHEVALIER(S) |
| 6. Jean-Marie DEVILERS, | 15. Philippe LOYEZ, | 24. Jean-Pierre COUVENT(S), |
| 7. Eddy DHERBECOURT | 16. Pascal MOMPACH, | 25. Bernadette GODET(S), |
| 8. M-Thérèse DOIGNEAUX | 17. Karine MORELLE, | 26. Jeanine HOSSELET(S), |
| 9. Olivier GOBERT, | 18. Laurence SAYDON, | 27. Martine LABALETTE(S) |
| | 19. Maryvone RINGEVAL | 28. Christelle MARQUES(S), |
| | | 29. Danielle PREVOST(S), |
| | | 30. Thérèse WARGNIES(S) |

Communauté d'agglomération du Caudrésis – Catésis (14 votants – 12 titulaires – 2 suppléants ayant obtenu procuration) :

- | | |
|--------------------------|--------------------------|
| 1. Didier CATTOEN, | 8. Joseph MODARELLI, |
| 2. Marie-Josée DEPREZ, | 9. Gilles PELLETIER, |
| 3. Bernadette DUBUIS, | 10. Laurence RIBES, |
| 4. André-Marie FORRIERE, | 11. Jeremy RICHARD |
| 5. Daniel FORRIERES, | 12. Paul SOUPLY |
| 6. Jean-Claude GERARD, | 13. Virginie DELSARTE(S) |
| 7. Yannick HERBET, | 14. Sandrine HOTTON(S) |

Communauté de Communes du Pays Solesmois (7 votants – 4 titulaires – 3 suppléants ayant obtenu procuration) :

1. Michel DHANEUS,
2. Didier ESCARTIN,
3. Paul SAGNIEZ
4. Roland SALENGRO,
5. Maryse BALEMBOIS-LESAGE(S)
6. Jacky CALZADA(S)
7. Denis DELSART(S)

Membres excusés (T) :

Pascal BRUNIAUX, Guy COQUELLE, Olivier DELSAUX, Benoit DHORDAIN, Pascal DUEZ, Christian DUMONT, Jean-Pierre DHORME, Gilbert DRAIN, Nathalie DROBINOHA, Jean FICHAUX, Dominique GAILLARD, Romain MANESSE, Daniel POTEAU, Michel PRETTRE, Francis NOBLECOURT, Jean-Michel TISON, Yves MARECAILLE, Stéphane MAURICE, Slimane RAHEM, Nicolas SIEGLER

Fabrice BACCOUT, Alexandre BASQUIN, Etienne BASQUIN, Frédéric BRICOUT, Mathieu DAVOINE, Maurice DEFAUX, Pierre-Henri DUDANT, Patrice QUEVREUX, Michel HENNEQUART Stéphane JUMEAUX, Ludovic HAVART, Patrice BONIFACE, Henri QUONIOU, Julien LEONARD, Monique LESNE, Bertrand LEFEBVRE, Liliane RICHOMME, Jérôme MELI, Véronique GODELIEZ NICAISE, Bernard PLET, Sylvain HALLE, Jacques OLIVIER, Jean-Felix MACAREZ,

Christophe BISIAUX, Jean-Marc BOUCLY, Georges FLAMENGT

Secrétaire de séance :

Laurence RIBES

OBJET : LEADER : CANDIDATURE 2023-2027

Laurence RIBES, vice-présidente rappelle que le Pays du Cambrésis, en partenariat avec les 3 EPCI (CAC, CA2C, CCPS) a porté deux Programmes européens LEADER (2017-2013 / 2014-2022).

Le territoire a su être acteur de ces programmes : 243 projets soutenus et 3 034 000 € apportés au territoire, développement du réseau d'acteurs.

Suite à la délibération du 07/12/2021, autorisant le PETR du Pays du Cambrésis à répondre à l'AMI LEADER 2023-2027, et suite à l'appel à candidatures en Hauts-de-France du 20/05/2022, le Pays du Cambrésis, en s'appuyant sur l'évaluation du Programme 2014-2022, a travaillé avec l'ensemble des acteurs du territoire (EPCI, Région, Département, chambres consulaires, associations ...)

Laurence RIBES informe que le travail de la candidature s'est organisé comme suit :

- 1 réunion de lancement (05/12/2022)
- 6 groupes de travail sur les thématiques économie / numérique / santé ; tourisme / patrimoine / culture ; développement durable / économie circulaire / circuits courts / mobilité douce :
- 3 sur le diagnostic (janvier/février 2023)
- 3 sur la stratégie (mars 2023)
- 1 réunion de restitution (04/04/2023)

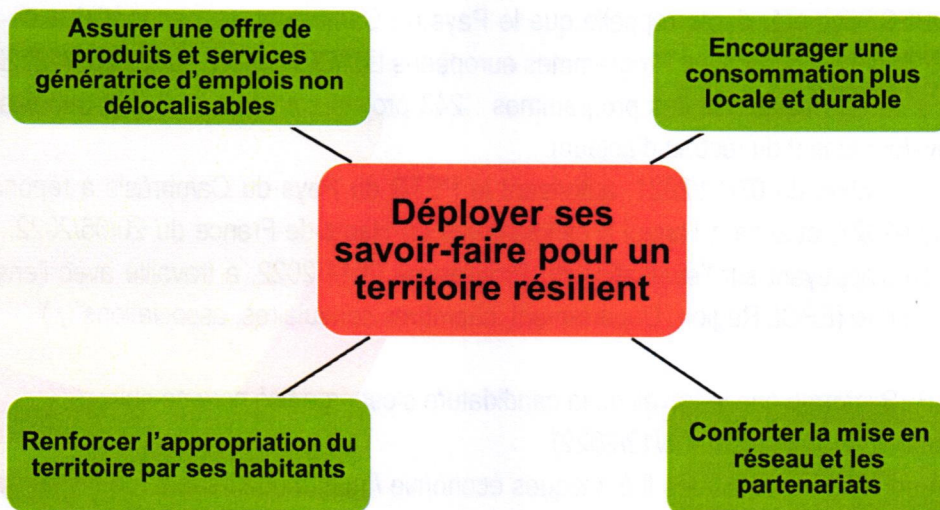
- Soit 172 participants d'horizon variés investis : élus, techniciens des EPCI, communes, Région, Département, chambres consulaires (CCI, CMA, Agriculture), Associations, Conseil de développement

Laurence RIBES présente les éléments essentiels du dossier de candidature :

Diagnostic

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> - Existence de savoirs-faires d'excellence : textile, verrerie, artisanat, alimentation - Dynamique de soutien aux commerces / artisans - Equipements touristiques /patrimoniaux reconnus - Des EPCI toujours plus investies : réflexion / soutien à de nouvelles stratégies (PAT, économie circulaire / DD, santé (CLS), numérique) - Tissu associatif dynamique 	<ul style="list-style-type: none"> - Faible attractivité - Manque d'appropriation du territoire par ses habitants (consommation locale, tourisme) - Indicateurs de santé préoccupants - Producteurs centrés sur la fabrication et moins sur la commercialisation - Usage des mobilités actives freiné par des problématiques de sécurité
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> - Développement des partenariats avec l'Etat, la Région, le Département, l'ARS et donc existence d'outils de planifications : CRTE, contrat de projet, Schéma Directeur Vélo, Contrat de rayonnement touristique, Contrat Local de santé (en cours)... - Tissu économique diversifié - Prise de conscience de la population de consommer / vivre autrement - Pratiques touristiques plus locales, suite à la crise sanitaire et aux enjeux environnementaux 	<ul style="list-style-type: none"> - Attractivité des territoires voisins notamment les pôles urbains - Contexte énergétique et climatique en crise - Changement de comportements difficile à initier et à faire perdurer - Désertification médicale - Aménagements coûteux nécessaires pour faciliter les pratiques des mobilités actives

Proposition de stratégie



Priorité ciblée	Objectifs stratégiques	Fiches actions	Objectifs opérationnels Sous-fiches
Déployer ses savoir-faire pour un territoire résilient	Assurer une offre de produits et services génératrice d'emplois non délocalisable	#1 Contribuer au renforcement des services de proximité	1.1. Maintenir et renforcer les services de proximité pour des villages animés
			1.2. Soutenir le développement de savoir-faire
			1.3. Soutenir les activités économiques touristiques
	Encourager une consommation plus locale et durable	#2 Révéler et soutenir les activités dans une démarche de consommation locale et durable	2.1. Rendre l'offre de produits et services locaux plus accessible (commercialisation et distribution)
			2.2. Favoriser la transformation au plus près de la production
			2.3. Inciter aux changements de comportements pour une consommation plus locale et durable
	Renforcer l'appropriation du territoire par ses habitants	#3 Valoriser les savoirs-faire et les patrimoines pour un tourisme de proximité	3.1. Faire vivre les équipements touristiques, patrimoniaux et culturels
			3.2. Renforcer les démarches "hors les murs"
			3.3. S'appuyer sur les richesses locales pour développer des offres touristiques (pédestre, cycliste, fluvial...)
	Conforter la mise en réseau et les partenariats	#4 Développer la coopération territoriale	4.1. Enrichir la stratégie de développement locale par le partage de visions extérieures
#5 Conduire une évaluation continue du programme		5.1. Contribuer à l'amélioration collective de la stratégie du territoire	
#6 Mettre en place une ingénierie dédiée		6.1. Soutenir la mise en œuvre du programme	

Maquette financière : 1 500 000 € sollicités dont :

- 1 053 000 € pour les actions directes
- 75 000 € pour la coopération
- 32 000 € pour l'évaluation
- 340 000 € pour l'animation - gestion

Gouvernance : Groupe d'Action Local (GAL)

- Comité de programmation : 22 membres
 - o 11 membres du collège public
 - 5 élus de la CAC / 4 élus de la CA2C / 2 élus de la CCPS
 - o 11 membres du collège privé : entreprises, associations, conseil de développement
- Comité technique : techniciens des partenaires (EPCI, Chambres consulaires (CCI, CMA, Agriculture), Région, Département, EPIC
- Equipe d'animation : 1 ETP animateur, 0,5 ETP gestionnaire

Les derniers éléments sont en train de se préciser en cohérence avec les cofinancements identifiés.

Il est donc proposé de :

- **Valider le dossier de candidature LEADER 2023-2027 pour un dépôt avant le 30 avril 2023 à l'Autorité de Gestion :**
 - o **Périmètre du GAL, Diagnostic du territoire, AFOM**
 - o **Stratégie et plan d'actions**
 - o **Gouvernance, évaluation**
 - o **Maquette financière**
- **Solliciter un montant de 1 500 000 € d'enveloppe FEADER/LEADER 2023-2027**
- **Autoriser le président à signer tous les documents relatifs à la candidature 2023-2027**

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait en séance à la date que dessus.

Pour extrait conforme,

Publié le 21 AVR. 2023

Certifié exécutoire le 21 AVR. 2023

Le Président,

Sylvain TRANOY

